RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE L'ENVOL

DÉCISION N° DM-26-410

EN DATE DU 02 NOVEMBRE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-26-222 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Alex JOUBERT, Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT; la volonté de la ville d'organiser un spectacle inaugural pour célébrer les fêtes de fin d'année.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Compagnie Remue-Ménage

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la Compagnie remue-ménage Siège social situé au : 50 avenue Sémard à 94200 IVRY SUR SEINE. Association loi 1901, pour la création, la diffusion et la promotion de projets artistiques Représentée par Lebeherec Damien en sa qualité de Président. Afin d'assurer la prestation du spectacle L'Envol le 4/12/2026 de 19h45 à 20h45 dans le cadre de la soirée d'inauguration des fêtes de fin d'année ; le montant de la prestation s'élève à onze milles deux cents trente-cinq euros et soixante quinze centimes (11235,75 euros) TTC

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des finances, des délégations de service public, de la communication, de l'innovation et de la prospective,

Signé

Alex JOUBERT

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261102-lmc1H14809H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/11/2026
Date de Publication : 02/11/2026

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261102-lmc1H14809H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/11/2026
Date de Publication : 02/11/2026